

PRISE DE VUE ET MISE EN VALEUR DE SES PRODUITS (DIJON)

Référence : 20-21-107

Thématique : Formation-Communication et commercial

Objectif

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de réaliser des photos avec son propre matériel selon les notions fondamentales de la photographie. Il saura retoucher et optimiser les images produites sur un logiciel libre.

Il saura utiliser les photos selon le contexte d'exploitation.

Public

Chef d'entreprise, conjoint, salarié.

Programme

Notions fondamentales de la photographie

- La spécificité de la photographie de produits.
- Traiter ses images et les préparer pour les diffuser.

Mise en pratique de la prise de vue

- Réalisation d'images par petits groupes (produits éventuellement amenés par les stagiaires).
- Accompagnement dans la réalisation et mise en application des notions vues précédemment.
- Astuces et informations complémentaires durant la prise de vues.

Mise en pratique du traitement de l'image

- Réalisation du traitement des images.
- La mise en application des notions se fait par les stagiaires sur leurs propres photos.

Prérequis et niveau de connaissance préalable

Aucun prérequis et niveau de connaissances préalable.

Disposer d'un appareil photo (smartphone possible mais non recommandé).

Lieux et dates

Dijon : Lundis 5 et 12 octobre 2020.

Moyens pédagogiques et techniques d'encadrements

-

Suivi et évaluation de la formation

-

Coût de la formation

Coût total pour 2 jours de formation : 495 euros comprenant les frais pédagogiques (420 euros) et **les droits d'inscription (75 euros)** - (voir les conditions générales de vente).

Des offres promotionnelles peuvent vous être proposées par nos services, sous certaines conditions.

Les chefs d'entreprise artisanale, les conjoints collaborateurs et les conjoints associés éligibles **versent uniquement les droits d'inscription**. Pour les autres publics, la CMA vous adressera un devis et un programme pour établir votre demande de financement auprès de votre OPCO. Renseignez-vous en cliquant sur « Être rappelé » en bas de la fiche.

Réservez dès maintenant votre place

Attention, les places sont limitées. Si cette formation vous intéresse, réservez en ligne dès maintenant ou appelez-nous au 03.80.63.10.22.

►Notr

e organisme a reçu la certification Cequaform pour la qualité de ses formations.

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Région Bourgogne Franche Comté

N°SIRET : 130 026 073 00010

N° déclaration d'activité formation : 27 39 01242 39

(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)

□

Délivré par:

- 21 - CMA Formation Dijon : Délégation Côte-d'Or 65-69 rue Daubenton - BP 37451 - 21074 DIJON Cedex

Prochaine session en cours de programmation. Vous pouvez dès à présent nous faire part de votre intérêt en cliquant sur "Être rappelé pour en savoir plus" depuis la page descriptive de l'offre sur votre plateforme.

Horaires :

De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Tarifs:

- Dirigeant - 75 euros